Dans la présente édition l'accès par simple clic à tous les tableaux et graphiques (en format EXCEL) est possible.

L'ensemble des tableaux et graphiques (format EXCEL) peuvent être téléchargés grâce au fichier zip:
http://statistics.myschool.lu/prof2011/prof2011_all.zip

L'Enseignement luxembourgeois en chiffres

La Formation professionnelle

Statistiques globales et analyse des résultats scolaires

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Sommaire

Remarques préliminaires 4

1 Description du système actuel 6

2 Statistiques globales 8

3 Promotion 18

4 Taux de certification 26

Remarques préliminaires

Le 19 décembre 2008, une loi révisant la formation professionnelle a été votée et depuis la rentrée scolaire 2010/2011, la formation pour 19 métiers et professions se déroule selon le nouveau système. À partir de 2011/2012, la très grande majorité des formations professionnelles fonctionneront selon le nouveau système.

Le but de la réforme est avant tout d'augmenter le nombre des jeunes qualifiés ainsi que la qualité de leur formation et de favoriser l'accès à la formation tout au long de la vie.

L'enseignement n'est plus fondé sur les programmes scolaires, mais sur l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice d'un(e) métier/profession.

Les branches sont remplacées par des modules : chaque formation est composée d'unités capitalisables composées de modules qui définissent les compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier ou d'une profession. Ils permettent les liens et passerelles entre les différentes formations ainsi que la possibilité de rattraper l'échec pendant la formation.

La réforme de la formation professionnelle remplace le CATP par le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) ainsi que le CCM et le CITP par le certificat de capacité professionnelle (CCP) et englobe la formation menant au diplôme du technicien (DT).

Le but de cette brochure est de procéder à un examen rétrospectif de la formation initiale du régime professionnel avant la réforme, afin de posséder des valeurs de référence pour comparer les deux systèmes et de mesurer l'impact de la réforme. Seront décrites les statistiques globales, analysés les résultats scolaires et poursuivies les cohortes en fonction de l'obtention du diplôme reçu.

L'analyse statistique repose essentiellement sur l'exploitation du « fichier élèves » du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Ce système centralisé couvre tous les élèves inscrits dans les établissements publics ainsi que dans les établissements privés qui enseignent les programmes officiels de l'Éducation nationale. Les résultats des certifications professionnelles proviennent des trois chambres professionnelles concernées.

La population scolaire est celle qui est en formation initiale.

Nouveau schéma de l'enseignement secondaire technique

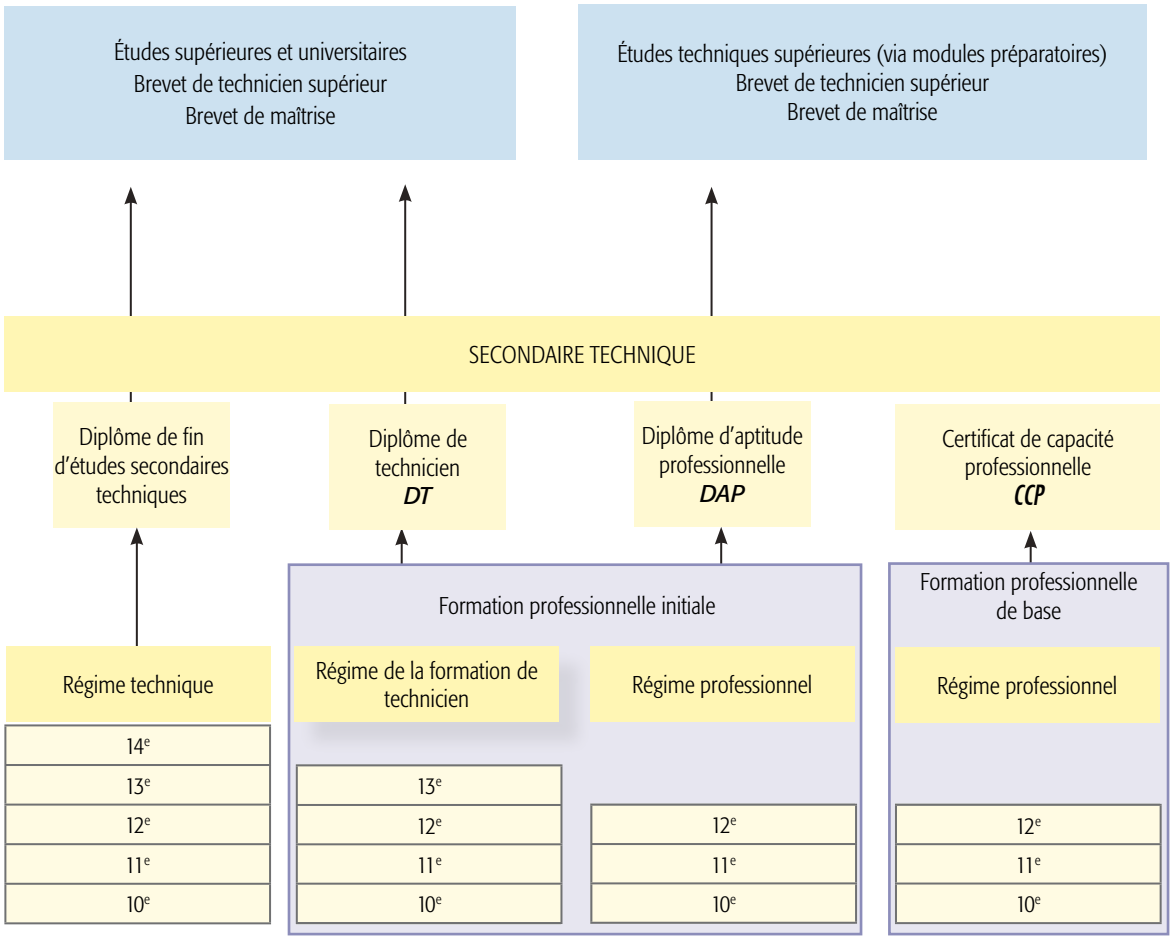

1 Description du systéme actuel

C'est à la fin de la classe de 9e que les élèves sont orientés vers les différentes classes de 10e du cycle moyen de l'enseignement secondaire technique.

Les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique comprennent actuellement trois régimes, à savoir :

- le régime technique
- le régime de la formation de technicien
- le régime professionnel

Le régime professionnel de l'enseignement secondaire technique offre trois types de formations sanctionnées par les certificats suivants :

- le certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP)
- le certificat de capacité manuelle (CCM) et
- le certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP).

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, de concert avec les chambres professionnelles concernées déterminent les métiers et professions qui sont sujets à la formation professionnelle. Pour certains métiers et professions, il existe à la fois la possibilité d'entamer un apprentissage soit au niveau CATP soit au niveau CCM ou CITP.

Avant l'inscription aux cours concomitants dans un lycée technique, l'élève doit avoir trouvé un poste d'apprentissage chez un patron-formateur, pour lequel est conclu un contrat d'apprentissage. Ce sont les chambres patronales qui gèrent les contrats d'apprentissage. L'apprenti a droit à une indemnité d'apprentissage payée par l'entreprise et dont les minimas sont fixés par règlement grand-ducal, .

Le CATP et le CCM sont obtenus après réussite d'un examen de fin d'apprentissage tandis que le CITP est obtenu après réussite d'au moins 90% des modules de la formation.

Selon le métier ou la profession, la formation professionnelle menant au CATP (qui dure en principe 3 ans) se déroule soit en filière concomitante (formation pratique en entreprise de trois ans avec conjointement une formation théorique assurée par un lycée technique), soit en filière mixte (formation théorique à temps plein pendant un ou deux ans dans un lycée technique et ensuite une formation pratique dans une entreprise avec cours théoriques concomitants à l'école), soit en filière plein temps (la formation de trois ans a lieu entièrement à l'école). L'apprentissage en filière concomitante est identique au "Dualsystem" allemand.

Le détenteur d'un CATP est considéré comme travailleur qualifié sur le marché du travail. Selon le métier choisi, le CATP peut être complété par un brevet de maîtrise permettant de s'établir comme maître-artisan.

Schéma actuel de l'enseignement secondaire technique

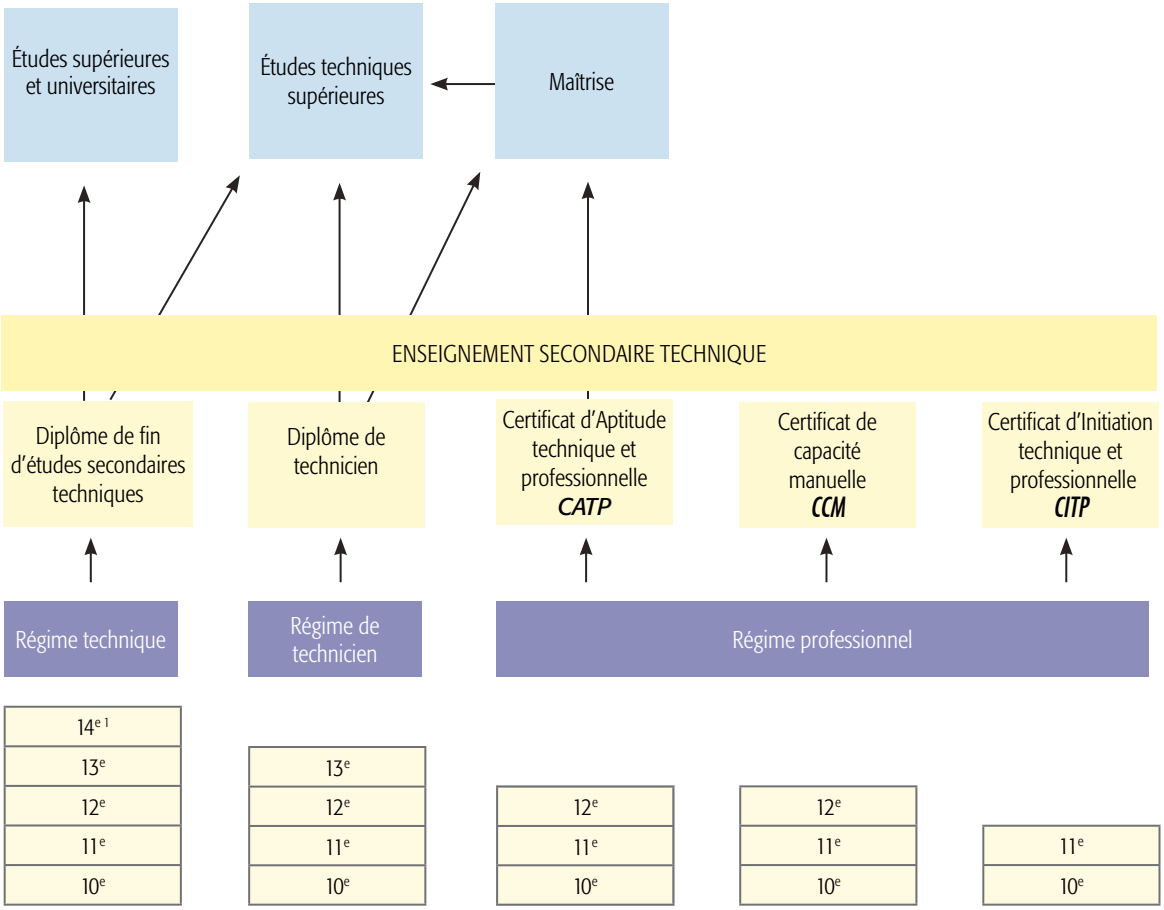

L'apprentissage menant au CCM ou au CITP, formations à caractère essentiellement pratique, fonctionne uniquement en filière concomitante. Pour être admissible à la première année de formation, l'élève doit avoir suffi à son obligation scolaire, c'est-à-dire avoir fréquenté l'école pendant onze années consécutives et ne pas remplir les critères d'accès au CATP.

La formation menant au CCM (qui dure 3 ans) inclut la partie pratique et une forme allégée de la formation théorique du CATP. La formation menant au CITP, formation à modules capitalisables, dure en principe deux ans.

Les détenteurs d'un CCM ou CITP peuvent continuer leur formation vers le CATP sous certaines conditions.

2 Statistiques globales

2.1. Evolution du nombre d'élèves

Les élèves de la formation professionnelle constituent plus d'un tiers de la population scolaire des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique.

Ces dernières années, l'évolution du nombre d'élèves dans le régime de la formation professionnelle présente une légère augmentation bien que leur part par rapport au total des élèves dans les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique est restée quasiment inchangée.

2.2. Répartition par sexe

Plus de 60% des élèves en formation professionnelle sont de sexe masculin. Ce taux est en légère hausse constante depuis l'année scolaire 2005/06. En nombre absolu, les élèves de sexe masculin sont passés de 2607 en 2001/02 à 2750 en 2009/10, une augmentation de 5,5%. Dans ce même temps, le nombre absolu des élèves de sexe féminin connaît une légère diminution.

2.3. Enseignement public et privé

En 2009/10, 92,6% des élèves en formation professionnelle sont scolarisés dans un établissement public. La part des élèves dans un établissement privé qui suit les programmes officiels de l'Éducation nationale connaît une légère régression constante depuis 2005/2006.

Dans l'enseignement public, presque deux tiers des élèves sont de sexe masculin tandis que dans l'enseignement privé les garçons représentent environ 50% des élèves. Ces taux sont restés quasiment inchangés durant les dernières années.

Élèves par régime et par sexe - rétrospective

	Régime technique			Formation de technicien			Régime professionnel			TOTAL		
ANNEE	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL
2001/02	1676	2647	4323	1558	1174	2732	2607	1642	4249	5841	5463	11304
2002/03	1719	2617	4336	1698	1171	2869	2617	1736	4353	6034	5524	11558
2003/04	1714	2591	4305	1610	1182	2792	2539	1733	4272	5863	5506	11369
2004/05	1680	2585	4265	1719	1234	2953	2431	1686	4117	5830	5505	11335
2005/06	1703	2606	4309	1798	1274	3072	2503	1669	4172	6004	5549	11553
2006/07	1861	2765	4626	1794	1298	3092	2529	1596	4125	6184	5659	11843
2007/08	1916	2823	4739	1816	1346	3162	2566	1576	4142	6298	5745	12043
2008/09	1983	2857	4840	1798	1384	3182	2658	1562	4220	6439	5803	12242
2009/10	2159	3061	5220	1786	1412	3198	2750	1595	4345	6695	6068	12763

Répartition des élèves dans les trois régimes de l'EST
2009/2010

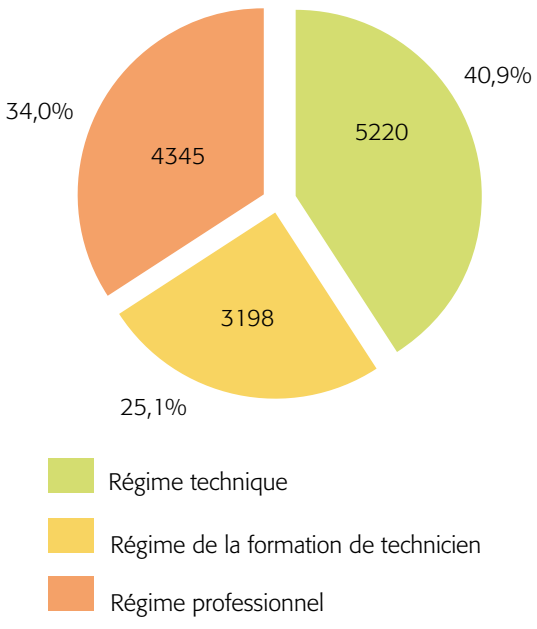

Répartition des élèves dans les trois régimes de l'EST
Rétrospective

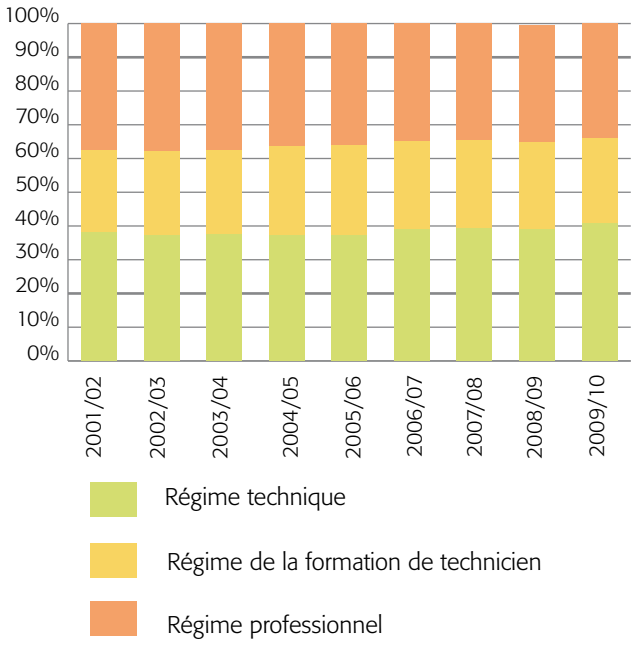

2.4. Répartition des élèves dans les trois types de formation

Durant ces dernières années scolaires, plus de 84% des élèves en formation professionnelle ont visé un CATP et, à proportions plus ou moins égales, un CCM ou un CITP.

En 2009/2010, le taux des élèves en formation qui prépare au CATP s'élève à 87,8%.

2.5. Répartition des élèves par formation et par nationalité

En 2009/10 presque 58% des élèves en formation professionnelle sont de nationalité luxembourgeoise et plus de 42% des élèves ont une autre nationalité dont les élèves portugais (24%) et les élèves de l'ex-Yougoslavie (5%) qui constituent les élèves étrangers les plus représentés.

En formation CCM, le taux des élèves étrangers s'élève à 57,8% et en formation CITP à plus de 66%.

Répartition des élèves par formation et par sexe
2009/2010

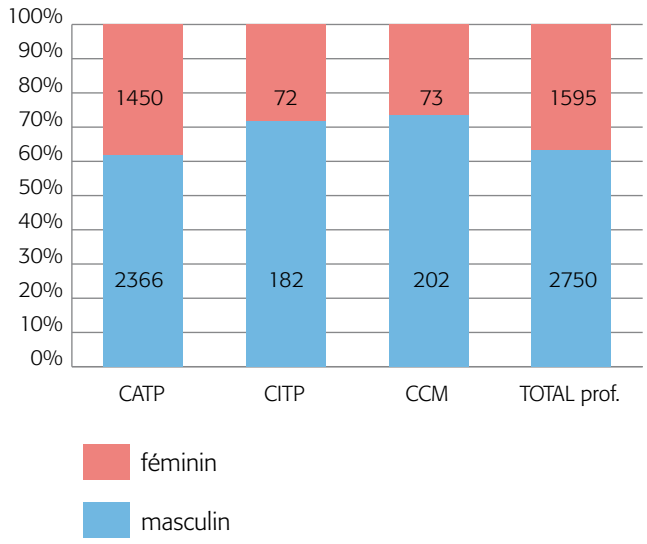

Eléves par formation et par nationalité
2009/2010

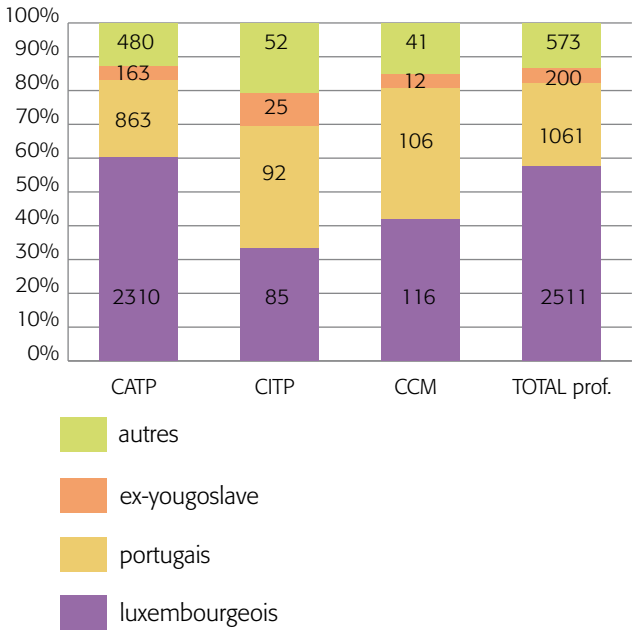

Élèves par type de formation - rétrospective

	CATP			CITP			CCM			TOTAL		
ANNEE	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL	masculin	féminin	TOTAL
2001/02	2135	1456	3591	251	69	320	221	117	338	2607	1642	4249
2002/03	2134	1507	3641	261	99	360	222	130	352	2617	1736	4353
2003/04	2104	1511	3615	204	104	308	231	118	349	2539	1733	4272
2004/05	2044	1473	3517	192	104	296	195	109	304	2431	1686	4117
2005/06	2131	1495	3626	178	85	263	194	89	283	2503	1669	4172
2006/07	2168	1449	3617	175	63	238	186	84	270	2529	1596	4125
2007/08	2193	1438	3631	176	68	244	197	70	267	2566	1576	4142
2008/09	2301	1431	3732	152	63	215	205	68	273	2658	1562	4220
2009/10	2366	1450	3816	182	72	254	202	73	275	2750	1595	4345

Répartition des élèves dans les trois types de formation du régime professionnel - 2009/2010

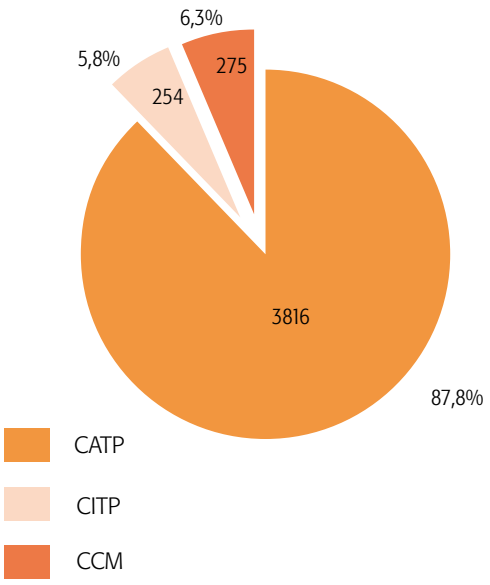

Répartition des élèves dans les trois types de formation du régime professionnel - Rétrospective

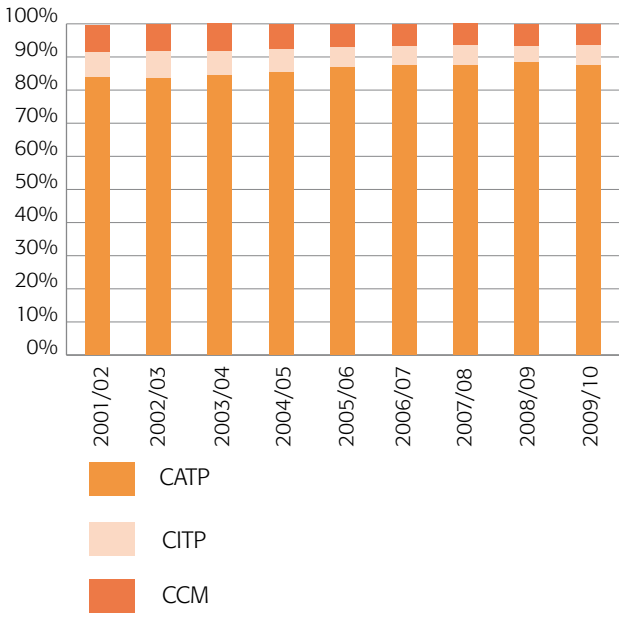

2.6. Répartition des élèves par filière d'apprentissage

En 2009/2010, plus de 40% des élèves en formation professionnelle poursuivent leurs études dans la filière concomitante dont tous les élèves en formation menant au CCM et au CITP.

L'apprentissage se fait essentiellement en entreprise et parallèlement, la fréquentation d'un établissement scolaire à raison d'au moins 8 heures par semaine est obligatoire.

Un tiers des élèves sont en formation pour une profession ou un métier en filière mixte. La formation (théorique et pratique) se fait uniquement dans un établissement scolaire pendant une année, voire deux années à plein temps. Après avoir réussi ces années scolaires, la formation se poursuit en filière concomitante.

Plus de 20% des élèves font leur formation professionnelle intégralement à l'école en filière plein exercice.

Remarque: Sont rassemblés en classe de 10e plein temps des professions de l'électricité les métiers et professions « électriciens », « électroniciens », «bobineurs» et «frigoristes» que les élèves peuvent choisir à partir de la classe de 11e. Voilà pourquoi, ces élèves ne peuvent pas être départagés en filière plein temps ou mixte.

En ce qui concerne les élèves dans une formation préparant au CATP, la répartition par filière montre que le taux des élèves en filière concomitante augmente avec l'année d'études. Ainsi, en classe de 10e, près d'un tiers des élèves sont en filière concomitante. En classe de 11e, leur part augmente à plus de 50% et en classe de 12e leur part dépasse les 70%.

2.7. Répartition des élèves par chambre patronale concernée

En 2009/10, plus de 50% des élèves sont en formation pour un métier ou une profession qui tombe sous la compétence de la Chambre de Commerce et presque 40% des élèves sont en formation pour un métier qui est sous la compétence de la Chambre des Métiers. 5% des élèves sont en formation pour un métier sous la compétence de la Chambre de l'Agriculture.

Remarque: Sont rassemblés en classe de 10e des professions de l'électricité les métiers « électriciens » « électroniciens », «bobineurs» et «frigoristes» que les élèves peuvent choisir à partir de la classe de 11e. Voilà pourquoi, ces élèves ne peuvent pas être associés à la Chambre de Commerce ou à la Chambre des Métiers. Ainsi, dans le tableau et le graphique, on retrouve ces élèves dans la catégorie « commerce/métiers ».

CATP: élèves par année d'études et par filière

	2008/09				2009/10			
	10e	11e	12e	Total	10e	11e	12e	Total
plein temps	1028	506	303	1837	1070	525	323	1918
concomitant	516	625	754	1895	448	689	761	1898
Total	1544	1131	1057	3732	1518	1214	1084	3816
plein temps	66.6%	44.7%	28.7%	49.2%	70.5%	43.2%	29.8%	50.3%
concomitant	33.4%	55.3%	71.3%	50.8%	29.5%	56.8%	70.2%	49.7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

CATP: élèves par filière et par chambre patronale concernée - 2009/2010

	Agriculture	Commerce	Métiers	Commerce / Métiers	Total	
concomitant	41	916	814		1771	40.8%
mixte	99	694	666		1459	33.6%
plein temps	101	598	227		926	21.3%
plein temps / mixte				189	189	4.3%
Total	241	2208	1707	189	4345	100.0%
	5.5%	50.8%	39.3%	4.3%	100.0%	

Eléves sous la compétence des chambres
2009/2010

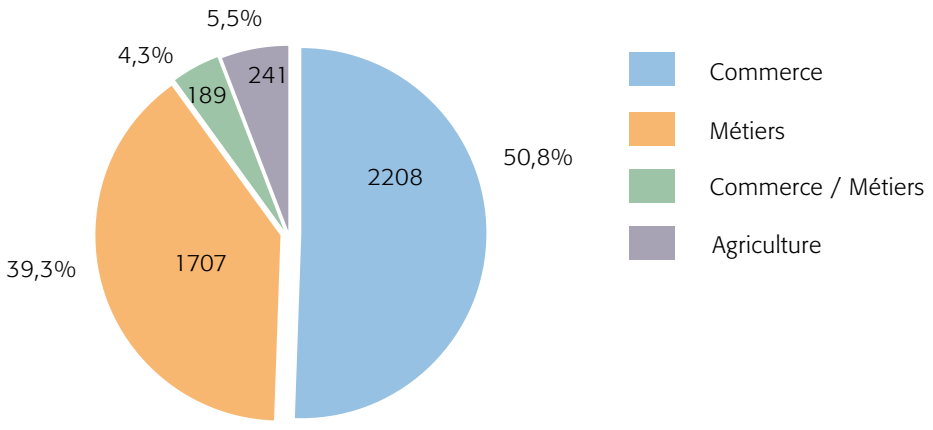

2.8. Répartition des élèves par formation, par année d'études et par retard scolaire

Remarques:

1. L'âge est calculé au 1er septembre de la rentrée scolaire.
2. L'âge normal en classe de 10e est 15 ans, en classe de 11e 16 ans et en classe de 12e 17 ans.

En 2009/10 on peut constater que seulement 13% des élèves en classes de 10e de la formation professionnelle sont en âge normal. Pour les classes de 11e et de 12e, ce pourcentage reste même inférieur à12%.

Le pourcentage des élèves en formation professionnelle qui dépassent l'âge normal de plus de 2 ans s'élève à 31,7% en classe de 10e, à 38,0% en classe de 11e et à 42,9% en classe de 12e.

2.9. Répartition des élèves par division

Au régime professionnel, la formation visant au CATP comprend les divisions suivantes: apprentissage agricole, artisanal, artisanal et commercial, artisanal et industriel, commercial, hôtelier et touristique, industriel et apprentissage des professions de santé et des professions sociales.

La catégorie « multiples » regroupe les métiers et les professions où les élèves peuvent choisir après une 10e commune réussie différents métiers et professions appartenant à différentes divisions d'apprentissage (professions de la mécanique ou les professions de l'électricité).

On peut constater qu'en 2009/2010, plus de 30% des élèves sont inscrits dans une division d'apprentissage artisanal, plus de 23% dans une division d'apprentissage commercial et plus de 5% dans une division d'apprentissage agricole..

Retard scolaire par type de formation et par année d'études
2009/2010

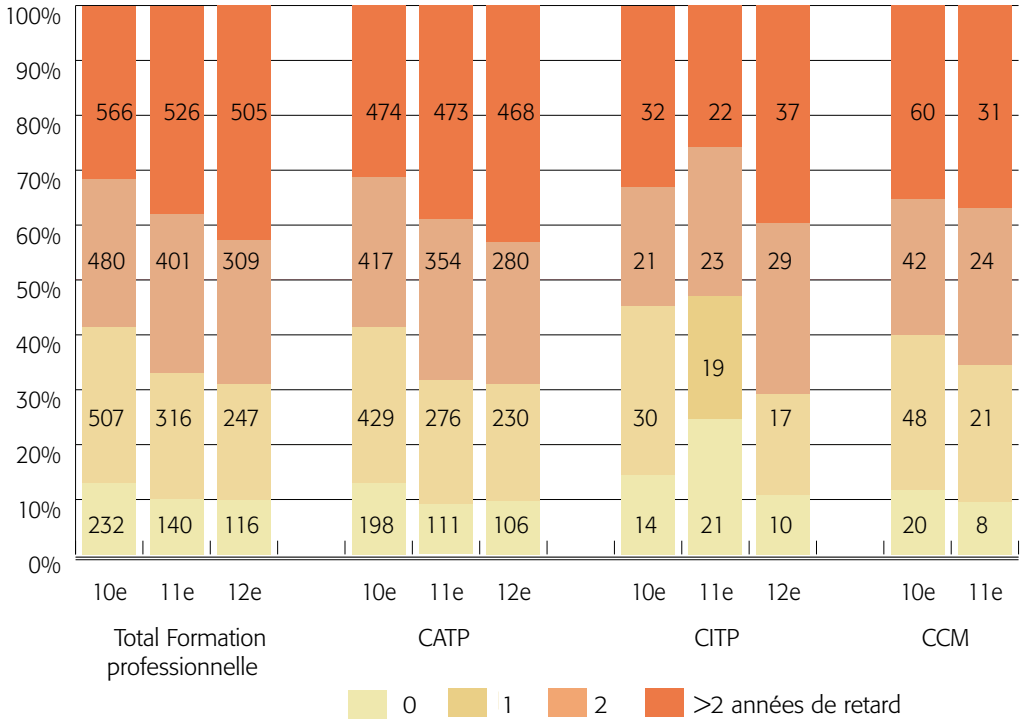

Eléves par division d'apprentissage
2009/2010

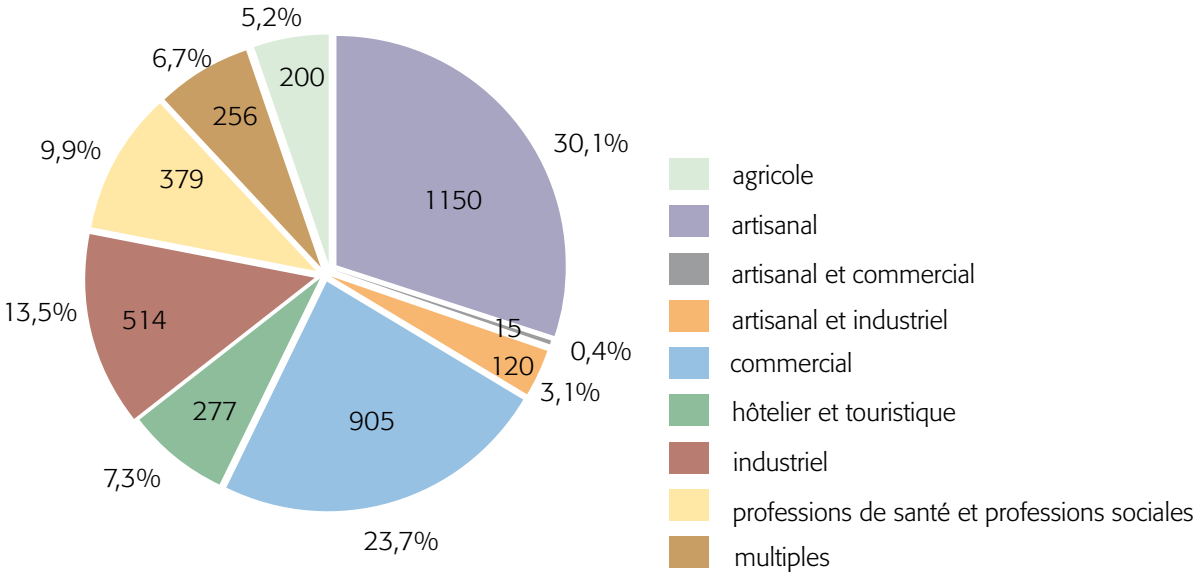

2.10. Répartition des élèves par métier / profession

C'est la section des employés administratifs et commerciaux qui recueille le plus grand nombre d'élèves. (502 élèves = 11,55 % de tous les élèves en formation professionnelle).

Pour 10 métiers / professions on peut compter plus de 100 élèves tandis que pour 11 métiers / professions, la participation est inférieure à 10 élèves. Ces métiers / professions sont représentés dans le tableau à la page 17.

Élèves par métier / profession - 2009/2010

métier/profession	CATP	CITP	CCM	TOTAL	%
employé administratif et commercial	502			502	11.55%
vendeur, vendeur-magasinier, magasinier	347	92		439	10.10%
coiffeur	232		72	304	7.00%
électricien	235	31		266	6.12%
aide-soignant	227			227	5.22%
mécanicien d'autos et de motos	167	36		203	4.67%
électronicien en énergie	174			174	4.00%
auxiliaire de vie	152			152	3.50%
cuisinier	108	43		151	3.48%
mécanicien industriel et de maintenance	108			108	2.49%
...	...	...	...	...	...
électronicien de véhicules automoteurs	9			9	0.21%
instructeur de conducteur d'autos	5			5	0.12%
photographe	5			5	0.12%
parqueteur	3		2	5	0.12%
couturier et modiste	4			4	0.09%
mécanicien dentaire	4			4	0.09%
maraîcher	3			3	0.07%
floriculteur	2			2	0.05%
sérigraphe	2			2	0.05%
mécanicien de cycles et de motocycles	0		1	1	0.02%
vitrier-miroitier	1			1	0.02%
Total	3816	254	275	4345	

3 Promotion

Remarques préliminaires

Dans ce chapitre, l'analyse de la promotion va porter essentiellement sur les années scolaires 2008/09 et 2009/10, années pour lesquelles la promotion de la formation professionnelle est bien saisie dans le « fichier élèves ». Seul les élèves des classes non terminales seront considérés. Les classes terminales font objet de la brochure « Diplômes et certifications », publiée annuellement. Les classes de 11e du CATP pour la profession du serveur de restaurant constituent l'année terminale de la formation. Voilà pourquoi les élèves concernés sont sortis du cadre de l'étude.

3.1. CATP

3.1.1. Promotion par année d'études, par sexe et par filière

Les chiffres de promotion des classes non-terminales préparant au CATP montrent un taux de réussite significativement plus élevé (plus de 10%) en classe de 10e qu'en classe de 11e. Ceci vaut pour l'année scolaire 2008/2009 et pour 2009/2010. Il importe de signaler que le taux de réussite en classe de 10e n'atteint même pas les 70%. En effet, en 2009/2010, le taux de réussite en classe de 10e s'élève à 67,4% contre 81,4% en classe de 11e.

En ce qui concerne la promotion par sexe, le taux de réussite des élèves de sexe féminin dépasse sensiblement celui des élèves de sexe masculin, aussi bien en classe de 10e qu'en classe de 11e. Ainsi, en 2009/2010, 76,3% des filles ont réussi la classe de 10e contre 62,7% des garçons ; en classe de 11e ces taux s'élèvent à respectivement 88,2% contre 76,9%.

Le taux de réussite en filière concomitante dépasse largement celui de la filière plein temps, spécialement en classe de 10e avec une différence de presque 20% pour l'année 2009/2010.

En 2008/2009, 402 (=58,1%) des 692 élèves de sexe masculin ont réussi et en 2009/2010, 427 (= 57,5%) des 743 élèves de sexe masculin ont réussi.

Promotion par année d'études et par sexe

CATP		10e			11e		
		m	f	Total	m	f	Total
2008/2009	Total	985	559	1544	707	417	1124
	admis	616	440	1056	553	359	912
	% admis	62.5%	78.7%	68.4%	78.2%	86.1%	81.1%
2009/2010	Total	995	523	1518	728	476	1204
	admis	624	399	1023	560	420	980
	% admis	62.7%	76.3%	67.4%	76.9%	88.2%	81.4%

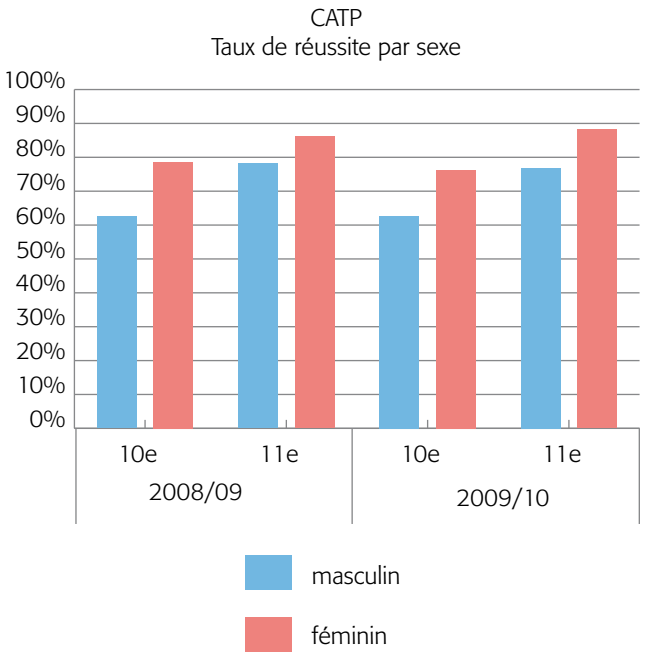

Promotion par année d'études et par filière

CATP		10e			11e		
		plein temps	concomitant	Total	plein temps	concomitant	Total
2008/2009	Total	1028	516	1544	506	618	1124
	admis	647	409	1056	390	522	912
	% admis	62.9%	79.3%	68.4%	77.1%	84.5%	81.1%
2009/2010	Total	1070	448	1518	525	679	1204
	admis	659	364	1023	399	581	980
	% admis	61.6%	81.3%	67.4%	76.0%	85.6%	81.4%

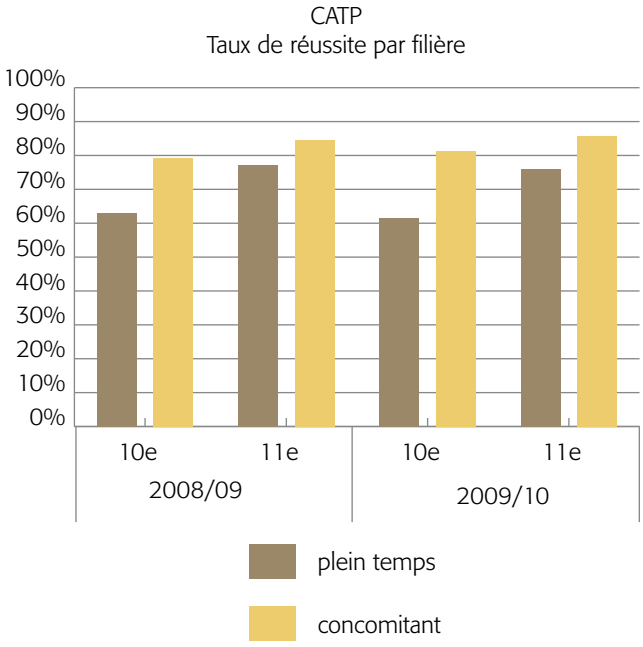

3.1.2. Promotion par année d'études et par nationalité

On ne constate guère de différence du taux de réussite des différentes nationalités.

En effet, pour l'année scolaire 2009/2010 en classe de 10e, le taux de réussite des élèves de nationalité luxembourgeoise s'élève à 66,4%, celui des élèves étrangers à 68,7%. En classe de 11e, le taux de réussite des élèves de nationalité luxembourgeoise s'élève à 82,5%, celui des élèves étrangers à 79,7%.

Ce même constat se confirme également pour les filières plein temps et concomitante.

Il importe de noter pour toutes les nationalités un écart important du taux de réussite entre les filières plein temps et concomitantes, plus prononcé en classe de 10e qu'en classe de 11e.

3.1.3. Promotion par métier/profession en classe de 10e CATP

Les tableaux des pages 22 et 23 représentent le taux d'admission pour les élèves inscrits en classe de 10e CATP par métier/profession et par filière plein temps et concomitante.

Les résultats scolaires montrent qu'en classe de 10e plein temps presque 40% des élèves n'ont pas réussi leur année scolaire. Ce taux s'élève à environ 20% en classe de 10e concomitante.

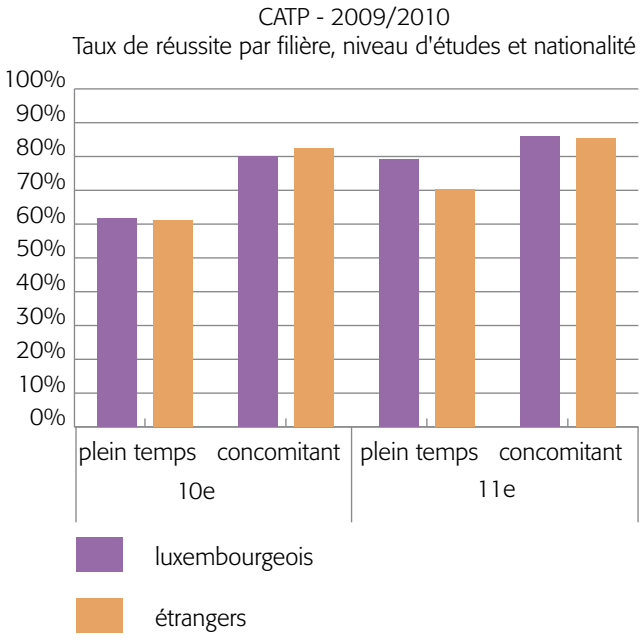

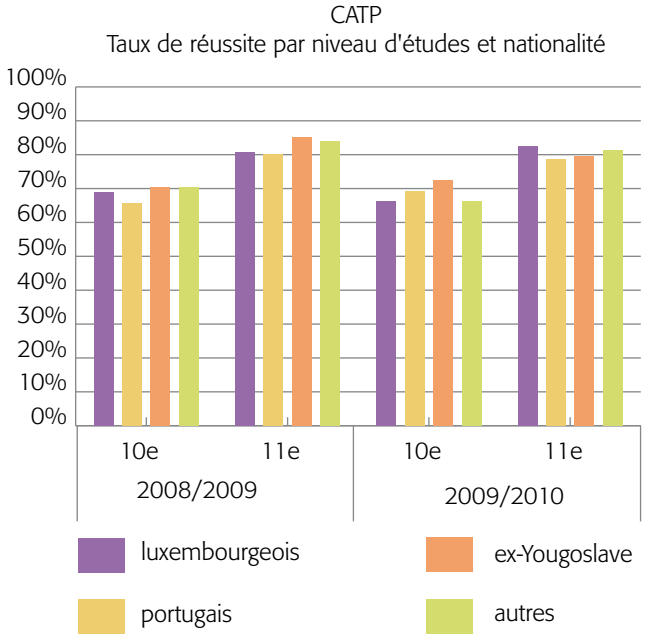

Promotion par année d'études et par nationalité

CATP		10e					11e				
		luxembourgeois	portugais	ex-Yougoslave	autres	Total étrangers	luxembourgeois	portugais	ex-Yougoslave	autres	Total étrangers
2008/2009	TOTAL	871	392	71	210	673	711	210	54	149	413
	admis	600	258	50	148	456	573	168	46	125	339
	% admis	68.9%	65.8%	70.4%	70.5%	67.8%	80.6%	80.0%	85.2%	83.9%	82.1%
2009/2010	TOTAL	870	385	73	190	648	721	278	49	156	483
	admis	578	266	53	126	445	595	219	39	127	385
	% admis	66.4%	69.1%	72.6%	66.3%	68.7%	82.5%	78.8%	79.6%	81.4%	79.7%

Promotion par filière et par nationalité - 2009/2010

CATP		10e					11e				
		luxembourgeois	portugais	ex-Yougoslave	autres	Total étrangers	luxembourgeois	portugais	ex-Yougoslave	autres	Total étrangers
plein temps	TOTAL	650	253	52	115	420	347	107	23	48	178
	admis	402	154	35	68	257	274	75	18	32	125
	% admis	61.8%	60.9%	67.3%	59.1%	61.2%	79.0%	70.1%	78.3%	66.7%	70.2%
concomitant	TOTAL	220	132	21	75	228	374	171	26	108	305
	admis	176	112	18	58	188	321	144	21	95	260
	% admis	80.0%	84.8%	85.7%	77.3%	82.5%	85.8%	84.2%	80.8%	88.0%	85.2%
Total	TOTAL	870	385	73	190	648	721	278	49	156	483
	admis	578	266	53	126	445	595	219	39	127	385
	% admis	66.4%	69.1%	72.6%	66.3%	68.7%	82.5%	78.8%	79.6%	81.4%	79.7%

CATP: Promotion par métier / profession - 10e plein temps

métier/profession	2008/2009		2009/2010	
	élèves	admis %	élèves	admis %
agriculteur	13	69.2%	13	69.2%
aide-soignant	76	77.6%	70	75.7%
assistant en pharmacie	12	100.0%	11	90.9%
auxiliaire de vie	61	82.0%	56	85.7%
boucher-charcutier	6	50.0%	6	66.7%
boulanger-pâtissier	21	71.4%	19	94.7%
carrossiers: carrossier et débosseleur de véhicules automoteurs, peintre de véhicules automoteurs	42	38.1%	46	52.2%
cuisinier	16	56.3%	19	47.4%
employé administratif et commercial	181	63.5%	199	65.8%
magasinier-automobile	29	65.5%	20	55.0%
mécanicien d'autos et de motos	79	53.2%	80	58.8%
mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles	8	50.0%	15	60.0%
menuisier	40	65.0%	35	60.0%
menuisier-ébéniste	10	70.0%	8	50.0%
métiers de l'horticulture: fleuriste, floriculteur, maraîcher, pépiniériste-paysagiste	47	46.8%	51	52.9%
métiers et professions du bâtiment: fumiste-ramoneur, marbrier, carreleur, plafonneur-façadier, maçon, tailleur-sculpteur de pierres	10	50.0%	12	41.7%
opérateur de l'environnement	24	50.0%	32	65.6%
peintre-décorateur	24	95.8%	23	60.9%
professions de la mécanique: mécanicien d'usinage, mécanicien industriel et de maintenance, serrurier de construction	77	66.2%	70	64.3%
professions de l'électricité: électronicien en communication, électronicien en énergie, électricien, électronicien de véhicules automoteurs	173	60.7%	181	54.7%
professions de l'hôtellerie et de la restauration: restaurateur-cuisine, restaurateur-service	57	50.9%	57	49.1%
serrurier	8	75.0%	35	51.4%
traiteur	14	57.1%	12	33.3%
Total	1028	62.9%	1070	61.6%

CATP: Promotion par métier / profession - 10e concomitant

métier/profession	2008/2009		2009/2010	
	élèves	admis %	élèves	admis %
agent de voyage	8	100.0%	1	0.0%
coiffeur	102	93.1%	86	91.9%
couturier et modiste			3	100.0%
cuisinier	26	57.7%	20	45.0%
décorateur-étalagiste et décorateur- publicitaire	6	100.0%	7	100.0%
dessinateur en bâtiment	31	74.2%	20	45.0%
électronicien en énergie	13	53.8%	9	88.9%
esthéticien	10	50.0%	11	72.7%
gestionnaire en logistique	26	69.2%	15	86.7%
informaticien	20	50.0%	15	60.0%
installateur de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaire	33	84.8%	26	92.3%
instructeur de natation	13	53.8%	14	64.3%
mécanicien dentaire	2	100.0%	1	100.0%
mécatronicien	34	73.5%	19	78.9%
métiers de la toiture: couvreur, ferblantier-zingueur, charpentier	15	93.3%	18	88.9%
métiers du livre : imprimeur et relieur	5	60.0%	2	50.0%
opticien	12	58.3%	11	72.7%
parqueteur	1	100.0%	1	100.0%
photographe	2	100.0%	2	100.0%
professions de la mécanique: mécanicien d'usinage , mécanicien industriels et de maintenance	23	82.6%	15	93.3%
serveur de restaurant	12	58.3%	17	64.7%
vendeur en boulangerie	2	100.0%	3	100.0%
vendeur, vendeur - magasinier et magasinier	119	87.4%	124	87.9%
vitrie -miroitier	1	100.0%		
autres			8	62.5%
Ttotal	516	79.3%	448	81.3%

3.2. CCM et CITP

3.2.1 Promotion par sexe et par nationalité

La promotion par sexe montre un taux de réussite des élèves de sexe féminin supérieur à celui des élèves de sexe masculin, surtout en classe de 10e CCM et CITP. Ainsi, en 2009/10, le taux de réussite des élèves de sexe masculin en classe de 10e CCM s'élève à 81,1% contre 91,3% pour les élèves de sexe féminins. Pour la classe de 10e CITP, ces taux sont de 61,7% contre 86,0%.

En ce qui concerne la promotion par nationalité, on ne peut pas noter de différences significatives entre les différents taux de réussite. On peut retenir que pour la formation CCM, les taux de réussite des élèves de nationalité portugaise sont légèrement supérieurs à ceux des élèves de nationalité luxembourgeoise. En 2009/10, pour la formation CITP, les taux de réussite des différentes nationalités sont quasiment identiques.

CCM
Taux de réussite par niveau d'études et nationalité

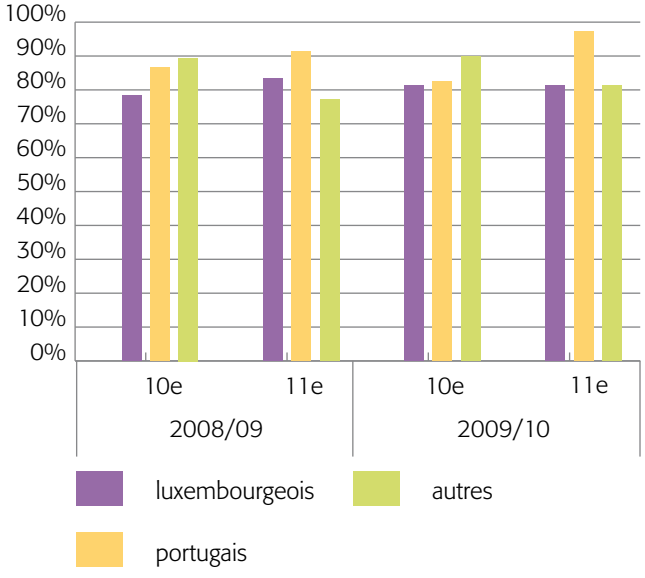

CITP
Taux de réussite par nationalité

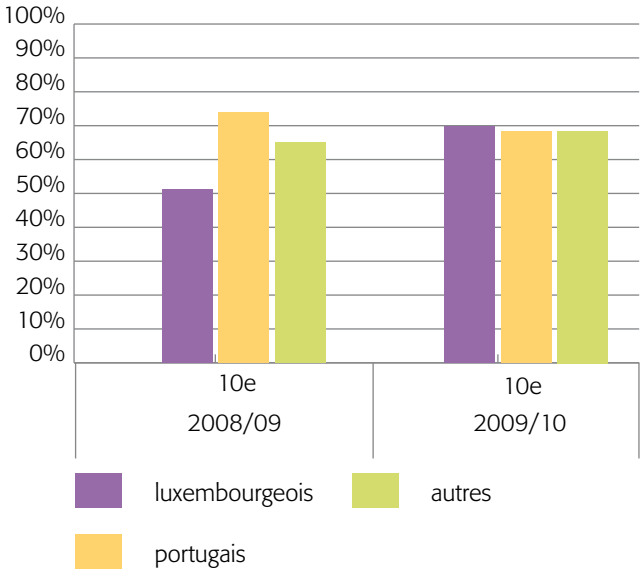

CCM - Promotion par sexe

		classes de 10e			classes de 11e		
		m	f	Total	m	f	Total
2008/09	total	79	31	110	64	17	81
	admis	63	29	92	54	14	68
	en %	79.7%	93.5%	83.6%	84.4%	82.4%	84.0%
2009/10	total	74	23	97	60	25	85
	admis	60	21	81	52	23	75
	en %	81.1%	91.3%	83.5%	86.7%	92.0%	88.2%

CCM - Promotion par nationalité

		classes de 10e				classes de 11e			
		luxembourgeois	portugais	autres	Total	luxembourgeois	portugais	autres	Total
2008/09	total	46	45	19	110	36	23	22	81
	admis	36	39	17	92	30	21	17	68
	en %	78.3%	86.7%	89.5%	83.6%	83.3%	91.3%	77.3%	84.0%
2009/10	total	43	34	20	97	32	37	16	85
	admis	35	28	18	81	26	36	13	75
	en %	81.4%	82.4%	90.0%	83.5%	81.3%	97.3%	81.3%	88.2%

CITP - Promotion par sexe

		classes de 10e		
		m	f	Total
2008/09	total	88	37	125
	admis	54	26	80
	en %	61.4%	70.3%	64.0%
2009/10	total	120	50	170
	admis	74	43	117
	en %	61.7%	86.0%	68.8%

CITP - Promotion par nationalité

		classes de 10e			
		luxembourgeois	portugais	autres	Total
2008/09	TOTAL	39	46	40	125
	admis	20	34	26	80
	% admis	51.3%	73.9%	65.0%	64.0%
2009/10	TOTAL	53	63	54	170
	admis	37	43	37	117
	% admis	69.8%	68.3%	68.5%	68.8%

4 Taux de certification

Dans ce chapitre sera analysée l'obtention d'un diplôme ou d'une certification par les élèves qui sont inscrits dans la formation visant un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). L'analyse porte sur trois cohortes réelles d'élèves entrés en classe de 10e en 2000/01, 2001/02 et 2002/03 et les résultats scolaires seront suivis jusqu'en 2009/10 (dernières données disponibles au « fichier élèves » du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle).

Comme la réforme professionnelle incorpore le diplôme de technicien (DT) dans la formation professionnelle initiale, l'analyse décrite pour le CATP est répétée pour le DT.

La durée normale jusqu'à l'obtention d'un CATP est de trois ans et la durée jusqu'à l'obtention d'un diplôme de technicien est de quatre ans. Comme diplôme 'supérieur' au CATP sont considérés le diplôme de technicien ou le diplôme du régime technique. Comme diplôme 'inférieur' au CATP sont considérés le certificat de capacité manuelle (CCM) ou le certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP). Un diplôme 'supérieur' au diplôme de technicien serait le diplôme du régime technique ou le diplôme de fin d'études secondaires. Un diplôme 'inférieur' au diplôme de technicien serait le CATP, CCM ou CITP.

Les trois cohortes d'élèves inscrits au CATP montrent des résultats semblables sans évolution notable du taux de certification:

- Plus ou moins la moitié des élèves inscrits au CATP réussissent leur formation avec une année de retard par rapport à la durée normale de trois ans.
- Plus de trois ans après la durée normale, le taux de certification au CATP avoisine les 60%.
- Les élèves n'ayant pas obtenu le CATP visé mais un diplôme supérieur ou inférieur à celui-ci ne représentent guère 2%.
- Plus d'un tiers des élèves qui ont envisagé obtenir un CATP sont sortis de l'école publique luxembourgeoise sans diplôme.

En ce qui concerne la formation visant un diplôme de technicien, l'analyse par cohorte montre que:

- Environ 20% des élèves réussissent leur diplôme endéans le temps normal de quatre ans.
- Même trois ans ou plus après la durée normale, le taux d'obtention d'un diplôme de technicien ne dépasse pas les 48%.
- Plus de 25% des élèves qui ont commencé la formation de technicien ont obtenu un diplôme inférieur à celui-ci.
- Plus d'un quart des élèves qui ont envisagé obtenir un diplôme de technicien sont sortis de l'école publique luxembourgeoise sans diplôme.

Cohortes - certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP)

10e CATP		année d'obtention du CATP n = durée normale = 3 ans					élèves ayant obtenu un CATP	élèves ayant obtenu un diplôme supérieur	élèves ayant obtenu un diplôme inférieur	élèves scolarisés	élèves sortis sans diplôme
		n	n+1	n+2	n+3	n>3	situation 2009/10				
2000/01	1320	426	627	718	754	782	782	12	23	1	502
	100.0%	32.2%	47.5%	54.4%	57.1%	59.2%	59.2%	0.9%	1.8%	0.1%	38.0%
2001/02	1351	453	693	792	831	859	859	20	18	2	452
	100.0%	33.5%	51.3%	58.6%	61.5%	63.6%	63.6%	1.5%	1.3%	0.1%	33.5%
2002/03	1418	514	739	833	865	896	896	12	14	6	490
	100.0%	36.2%	52.1%	58.7%	61.0%	63.2%	63.2%	0.8%	1.0%	0.4%	34.6%

Cohortes - diplôme de technicien (DT)

10e DT		année d'obtention du diplôme de technicien n = durée normale = 4 ans					élèves ayant obtenu un diplôme de technicien	élèves ayant obtenu un diplôme supérieur	élèves ayant obtenu un diplôme inférieur	élèves scolarisés	élèves sortis sans diplôme
		n	n+1	n+2	n+3	n>3	situation 2009/10				
2000/01	937	176	330	387	409	416	416	11	248	0	262
	100.0%	18.8%	35.2%	41.3%	43.6%	44.4%	44.4%	1.2%	26.5%	0.0%	28.0%
2001/02	970	205	354	437	456	462	462	9	248	0	251
	100.0%	21.1%	36.5%	45.1%	47.0%	47.6%	47.6%	0.9%	25.6%	0.0%	25.9%
2002/03	1029	223	397	465	482	485	485	10	274	3	257
	100.0%	21.7%	38.6%	45.2%	46.8%	47.1%	47.1%	1.0%	26.6%	0.3%	25.0%

On peut constater qu'en 2009/2010, 60,3% des élèves de sexe masculin et 67,2% des élèves de sexe féminin qui ont commencé leur formation en 2002/2003 sur une classe de 10e CATP ont réussi leur diplôme visé.

37,4% des élèves de sexe masculin et 30,6% des élèves de sexe féminin ont quitté l'enseignement public luxembourgeois sans diplôme ou certification.

L'analyse du taux de certification de la cohorte visant un CATP par nationalité montre que le taux de diplômés de nationalité luxembourgeoise est supérieur à celui des élèves de nationalité portugaise et des élèves d'une autre nationalité. Ainsi 66,7% des élèves de nationalité luxembourgeoise ont réussi leur CATP contre 60,1% des élèves de nationalité portugaise et 55,3% des élèves d'une autre nationalité.

Les taux des élèves ayant quitté l'enseignement public luxembourgeois sans diplôme s'élèvent à respectivement 30,7%, 38,3% et 42,8%.

L'analyse de la cohorte des élèves visant un diplôme de technicien montre que la variable sexe ne présente pas de différences significatives. Moins de 50% des élèves des deux sexes ont réussi leur diplôme visé, respectivement un quart a réussi un diplôme inférieur et un quart a quitté l'enseignement public luxembourgeois sans diplôme.

Les élèves de nationalité portugaise présentent un taux de certification supérieur à celui des élèves de nationalité luxembourgeoise ou celui des élèves d'une autre nationalité.

19,3% des élèves de nationalité portugaise et plus de 26% des élèves de nationalité luxembourgeoise et des autres nationalités ont quitté l'enseignement public luxembourgeois sans diplôme.

Cohorte CATP 2002/2003

10e CATP 2002/2003		élèves ayant obtenu un CATP	élèves ayant obtenu un diplôme supérieur	élèves ayant obtenu un diplôme inférieur	élèves scolarisés	élèves sortis sans diplôme
		situation 2009/10				
Total	1418	896	12	14	6	490
	100.0%	63.2%	0.9%	1.0%	0.4%	34.5%
masculin	826	498	5	11	3	309
	100.0%	60.3%	0.6%	1.3%	0.4%	37.4%
féminin	592	398	7	3	3	181
	100.0%	67.2%	1.2%	0.5%	0.5%	30.6%
luxembourgeois	850	567	9	9	4	261
	100.0%	66.7%	1.1%	1.1%	0.5%	30.7%
portugais	311	187	1	3	1	119
	100.0%	60.1%	0.3%	1.0%	0.3%	38.3%
autres	257	142	2	2	1	110
	100.0%	55.3%	0.8%	0.8%	0.4%	42.8%

Cohorte DT 2002/2003

10e division de technicien (DT) 2002/2003		élèves ayant obtenu un diplôme de technicien	élèves ayant obtenu un diplôme supérieur	élèves ayant obtenu un diplôme inférieur	élèves scolarisés	élèves sortis sans diplôme
		situation 2009/10				
Total	1029	485	10	274	3	257
	100.0%	47.1%	1.0%	26.6%	0.3%	25.0%
masculin	622	282	4	176	1	159
	100.0%	45.3%	0.6%	28.3%	0.2%	25.6%
féminin	407	203	6	98	2	98
	100.0%	49.9%	1.5%	24.1%	0.5%	24.1%
luxembourgeois	655	307	6	166	3	173
	100.0%	46.9%	0.9%	25.3%	0.5%	26.4%
portugais	212	109	1	61	0	41
	100.0%	51.4%	0.5%	28.8%	0.0%	19.3%
autres	162	69	3	47	0	43
	100.0%	42.6%	1.9%	29.0%	0.0%	26.5%

Impressum

©	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle Luxembourg
année édition:	2011
ISBN:	978-2-87995-067-9
rédaction:	Service des Statistiques et Analyses Guichet des statistiques Jérôme Levy, Martine Wampach tél.: 247-85960
e-mail:	statistiques@men.lu
layout:	MENFP, Coordination générale
url:	http//www.men.lu